



Le 16 Novembre 2013

## Le Kitesurf de Haut Niveau, Une marche ralentie mais inéluctable

« *Le chemin se fait en marchant* », Antonio Machado

### Des avancées significatives mais insuffisantes

Le **dispositif de performance Kitesurf** développé par la FFVL poursuit sa structuration et son intégration institutionnelle. En 2013, plusieurs étapes essentielles ont été franchies :

- Reconnaissance par le ministère en charge des sports du **statut de haut niveau pour la discipline Kitesurf**, Février 2013
- Formalisation et présentation du **Parcours d'Excellence Sportive (PES)**, fondé sur une filière d'accès au haut niveau complète et sur quatre centres d'entraînement dont trois régionaux (Hyères, Dunkerque, Quiberon) et un national (Languedoc Roussillon), Juillet 2013
- Ouverture des **trois centres régionaux d'entraînement** (20 sportifs espoirs) et du **centre d'excellence Kitesurf Languedoc Roussillon** (30 sportifs espoirs et seniors), Septembre 2013
- Inscription sur liste ministérielle **Sportifs de Haut Niveau (SHN), en catégorie Elite**, des trois sportifs répondant aux critères de cette catégorie, **Caroline Adrien – Julien Kerneur – Maxime Nocher**, Octobre 2013

L'entrée du Kitesurf dans le cercle des disciplines reconnue de haut niveau par le ministère en charge des sports et l'inscription de trois sportifs en liste SHN constitue **une avancée significative mais insuffisante**. C'est, en tous cas, la position de notre fédération dont la voix a été portée par **Jean-Pierre Pouleau**, Président, et **Yves Goueslain**, Directeur Technique National, jusqu'au sommet de notre ministère. Les rencontres avec **Mme Valérie Fourneyron**, ministre en charge des sports et **Mr Thierry Mosimann**, Directeur des sports, s'étant, en effet, multipliées depuis la fin de l'été.

### La position du ministère des sports

Il est essentiel de comprendre que la non validation de notre Parcours d'Excellence Sportive Kitesurf (conditionnant la labellisation des Pôles) et le refus d'ouvrir des quotas de sportifs pour inscription en listes ministérielles Espoirs et SHN, s'appuie sur **une position de principe de notre ministère**. Cette position visant à ne plus ouvrir de structures de haut niveau supplémentaires et à ne plus octroyer de places de sportifs Espoirs et SHN supplémentaires **s'applique à l'ensemble des fédérations sportives**. Les fédérations qui ont obtenu la reconnaissance de haut niveau pour une de leur discipline en 2013, comme c'est le cas de la FFVL, étant lourdement impacté par cette position.

*Aujourd'hui, ce n'est donc pas la pertinence de nos dispositifs de performance qui conditionne les décisions prises mais bien une position de principe qui englobe l'ensemble des fédérations sportives.*

### La catégorie SHN Elite, seule épargnée

Seuls ont été acceptés les sportifs répondant aux critères de résultats draconiens de la catégorie Elite (soit trois sportifs cités plus haut). Aucun choix de sportifs n'a été opéré par la FFVL, encore moins de choix de spécialité : seuls les critères ont parlé.

L'obtention de la reconnaissance de Haut Niveau pour l'ensemble des spécialités du Kitesurf (Race, Slalom, Foil, Vitesse, Freestyle, Vague) montre d'ailleurs que nous avons à cœur de valoriser l'ensemble des spécialités du Kitesurf.



## Les institutions prennent la mesure du Kitesurf

Plusieurs éléments nous laissent cependant penser que les acteurs institutionnels sont en train de prendre *la mesure du développement du Kitesurf, du niveau des sportifs français et de la pertinence du travail effectué par la FFVL* :

- Le contexte particulier du développement exponentiel du Kitesurf et le travail effectué par la FFVL depuis 15 ans n'ont pas échappé à Thierry Mosimann, Directeur des sports, qui s'est engagé à étudier de nouveau notre situation singulière ; *ce qui pourrait aboutir, dès 2014 à une validation du PES Kitesurf, à une labellisation des pôles Espoir et du pôle France et à un élargissement des listes ministérielles SHN et Espoir Kitesurf.*
- Cela n'a pas échappé non plus aux institutions territoriales comme les services déconcentrés régionaux du ministère des sports (DRJSCS) et les collectivités territoriales décentralisées (Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Communautés d'Agglomération, Communes). Ces institutions ont pris la mesure de la *dynamique de territoire, accompagnée notamment d'une médiatisation massive*, engendrée par le Kite. Les effets étaient déjà perceptibles par l'accompagnement financier ou structurel de ces institutions. Il est aujourd'hui renforcé par une *marque de confiance qui doit être soulignée* : Alors même que nos structures ne sont pas labellisées (au sens du PES) et que la grande majorité de nos sportifs ne sont pas listés, *plusieurs institutions se sont d'ores et déjà engagées à ouvrir les lignes budgétaires normalement soumises à labellisation et listes Espoir et SHN.*
- La marche vers le Haut Niveau, officialisée par sa reconnaissance en Février dernier, est aussi suivie par les établissements scolaires et universitaires et certaines entreprises qui n'hésitent plus à « assimiler » *Haut Niveau les meilleurs sportifs inscrits dans les collectifs FFVL*, leur octroyant ainsi les mêmes avantages que les autres SHN, notamment en terme de gestion des calendriers.

## La réalité opérationnelle du dispositif

Le dispositif de haut niveau Kitesurf est aujourd'hui opérationnel et s'appuie sur *des compétences garantes d'un projet sportif ambitieux* :

- *Sportifs titrés au niveau mondial* et relève dense et promise à bel avenir
- *Encadrement spécialisé* : Entraîneurs DEJEPS Kite, Direction Technique Nationale FFVL, Professeurs d'EPS, Cadres des Etablissement du ministère, Cadres bénévoles de la FFVL, Parents ...
- *Structures d'entraînement opérationnelles depuis Septembre 2013* : Accueil permanent des espoirs (6 à 8 selon les structures) avec 2 à 3 entraînements par semaine, accueil régulier des stages des Equipes de France dès 2014.
- *Engagements forts de la FFVL* : La position sans équivoque de la fédération visant à soutenir le Kite et son dispositif de Haut Niveau se traduit par le déblocage de moyens humains et financiers assurant le fonctionnement des structures et des collectifs.

Aujourd'hui, *le Kitesurf et sa pratique de Haut Niveau sont en marche*. Les difficultés de structuration doivent être intégrées comme faisant partie d'un processus « normal » de développement. Notre discipline est jeune, il faut *le temps de la maturation*, et surtout, *le temps d'une appropriation par nos institutions*.

*Ainsi va la vie des disciplines émergentes, notamment des sports de glisse. Entre envies de liberté et ...de reconnaissance, entre désirs d'expression et ...de codification des formats de compétition.*

Eric Wyss

